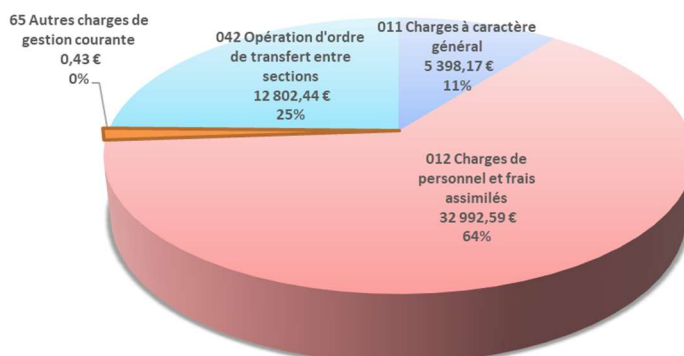


5. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

Budget Annexe SCoT

A - Section de fonctionnement – Dépenses – 51 193.63 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	5 398,17 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 992,59 €
65	Autres charges de gestion courante	0,43 €
023	Virement à la section d'investissement	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	12 802,44 €
Total dépenses de l'exercice		51 193,63 €



Les éléments marquants de l'année de 2019 :

- Chapitre 012
 - ⇒ Maintien du poste de chargé de mission urbanisme SCoT/PLUi/COT ENR
- Chapitre 042
 - ⇒ Provision pour amortir le SCoT (année 1)

B - Section de fonctionnement – Recettes – 74 418.84 €

	Recettes	CA
74	Dotations et participations	74 417,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1,84 €
Total recettes de l'exercice		74 418,84 €



En 2019, les recettes proviennent :

- Chapitre 74
 - ⇒ De l'Etat : dotation DGD 2019 pour l'élaboration du SCoT (30 000 €)
 - ⇒ Et des 3 Communautés de Communes : cotisation des 3 CDC du Pays pour l'élaboration du SCoT et des PLUi (44 417 €)

C - Section d'investissement – Dépenses – 79 639.02 €

	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	79 639,02 €
21	Immobilisations corporelles	- €
	Total dépenses de l'exercice	79 639,02 €



En 2019, les dépenses d'investissement concernent uniquement les frais liés à la phase d'arrêt du SCoT du Pays (chapitre 20).

D - Section d'investissement – Recettes – 59 870.67 €

	Recettes	CA
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 068,23 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	12 802,44 €
	Total recettes de l'exercice	59 870,67 €



En 2019, les recettes d'investissement proviennent des excédents de fonctionnement 2018 (chapitre 10, compte 1068), du FCTVA sur les dépenses 2017 (chapitre 10, compte 10222), et des amortissements du SCoT (année 1).